

Communication N° 4 - 2011 au Conseil communal

Séance du 13 avril 2011

Résumé des objets traités en Municipalité de début janvier à mi-février 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité de début janvier à mi-février 2011.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Naturalisation facilitée cantonale pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mlles Gloria Kambila et Melissa Torres Calamo, Mélody Fricheteau, Mmes Daniela Prado et Diana Mesce, à l'intention du Département de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Décision d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2e génération (art. 22 LDCV)

La Municipalité a donné un préavis favorable pour M. Louis Reyes, à l'intention du Département de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure ordinaire

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mme Ursula Bertinchamp, Mme Xxxxx Xxxxx Xx Xxxxxx*, Mme Cécile Pérusse, Mme et M. Tayebah et Mahmoud Rafizadeh et pour M. Armin Serradji, à l'intention du Département de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la naturalisation.

Déchèterie de la Perraudettaz - Envoi de cartes d'accès à tous les ménages

Depuis la convention signée avec Lausanne permettant aux Pulliérans d'accéder à la déchèterie de la Perraudettaz dès 2008, la fréquentation de celle-ci n'a cessé de croître. Les principaux avantages de ce système de collecte sont la possibilité d'amener de nombreux types de déchets et d'encourager leur tri.

Les travaux d'agrandissement menés en 2010 ont permis d'améliorer la circulation dans le périmètre de la déchèterie et de la rendre ainsi plus attractive et conviviale. Pour y accéder, les ménages doivent toutefois posséder une carte d'accès. Afin de promouvoir ce système de collecte et de faciliter la démarche pour obtenir cette carte d'accès, la Municipalité a décidé d'en transmettre une à tous les ménages qui ne la possèdent pas encore (la carte pouvait être retirée jusque-là à l'Office de la population, après avoir rempli le coupon-réponse disponible dans le calendrier annuel pour l'évacuation des déchets ou par le biais du site internet de la Ville de Pully).

Outre une simplification notable pour nos concitoyens, cette mesure aura comme conséquence une augmentation du tonnage des déchets récoltés à la déchèterie, et un allègement proportionnel de la collecte porte-à-porte, engendrant ainsi des économies substantielles sur les frais de transport et d'élimination de ce mode de collecte.

Facture sociale prévisionnelle 2011

Le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud nous a fait parvenir la facture liée à notre participation prévisionnelle à la facture sociale 2011, dont le calcul tient compte du budget 2011 voté par le Grand Conseil en décembre 2010, et qui s'élève à CHF 26'369'185.00, soit 4,95% du total facturé aux communes, montant tenant compte de la déduction globale de 12,7 mios.

Dépôt de 20 œuvres de Jacques Bergier au Musée de Pully

Le Comité de l'Association des Amis de Jacques Bergier a émis le souhait de confier à notre musée le dépôt à long terme de 20 œuvres de cet artiste. C'est avec grand plaisir que la Municipalité et la Conservatrice ont accepté cette proposition. Outre la confiance exprimée envers le Musée de Pully et toute l'équipe qui le fait vivre en lui confiant ces tableaux, la vaste collection existante sera judicieusement complétée par cet apport.

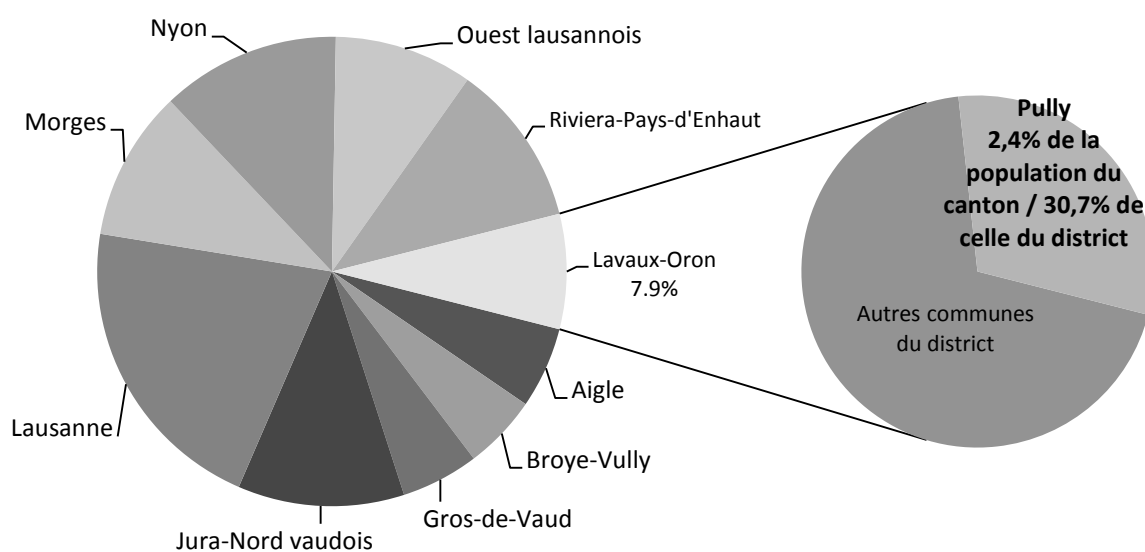
* données anonymisées à la demande de l'intéressée

Statistique annuelle de la population des communes

Le Service cantonal de recherche et d'informations statistiques a transmis l'état provisoire, au 31 décembre 2010, de la population résidente des communes de notre district et de celle de chacun des districts du Canton. Lavaux-Oron abrite 7,9% de la population vaudoise, dont 2,4% à Pully ; ces 2,4% représentent 30,7% de la population du district.

Au 31 décembre 2010, le Canton de Vaud compte 708'218 habitants; Pully enregistre une population de 17'208 habitants, soit 0,75% de plus qu'en 2009, Lausanne 134'787 (+1.0%).

Population résidente dans le Canton de Vaud au 31 décembre 2010



Agenda

L'édition 2011 du For Noise Festival aura lieu les 18, 19 et 20 août 2011.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

J.-F. Thonney



C. Martin

J.-F. Thonney

C. Martin